



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ECOVILLAGES

RAPPORT ANNUEL 2021



à présent, nos difficultés et maladies liées à l'eau ont diminué et ceci grâce au projet Ecovillage

DECEMBRE 2021

Rapport Annuel Ecovillages 2021

Date : 1^{er} décembre 2021

Award ID : 000115034

Agence ou Partenaire de mise en œuvre : Ministère de l'Environnement et des ressources Forestières (MERF).

Période couverte : 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Description : En dépit de la grande diversité de ses écosystèmes, le Togo est confronté aux problèmes environnementaux majeurs caractérisés par la dégradation continue des ressources naturelles engendrant la baisse de la productivité agricole et la fragilisation des écosystèmes. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

Pour faire face à ces défis, le gouvernement togolais, avec l'appui du PNUD, a entrepris depuis 2014, une initiative pilote de développement local intégré à travers le concept innovant d'Ecovillages dans deux villages de la région maritime : le village de Donomadé dans la préfecture de Yoto, et AndoKpomey dans la préfecture de l'Avé.

Cette stratégie novatrice, fondée sur l'intégration dans une même approche de lutte contre la pauvreté s'appuie sur la promotion des énergies renouvelables, la maîtrise de l'eau et le développement des moyens d'existence durable. Au vu des changements transformationnels induits par la phase pilote, cinq (05) nouveaux sites d'écovillages ont été identifiés dans le cadre du projet de développement des écovillages pour l'extension de cette phase pilote.

Cette phase de mise à échelle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme national des Ecovillages en lien avec l'UNDAF, le programme pays 2019-2023 du PNUD et s'aligne bien sur les priorités nationales du PND du Togo.

Pour le compte du plan de travail annuel de 2021, le projet a prévu accompagner le gouvernement dans :

- **La gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel** à travers (i) *l'identification de 10 nouveaux sites d'écovillages et élaboration de leurs plans d'investissement (Mission d'identification, Elaboration et validation des plans d'investissements), (ii) Construction dans 5 écovillages, d'une salle polyvalente dotées de matériels informatiques pour la formation des jeunes sur le TIC et la visibilité des écovillages, (iii) Renforcement de l'assainissement dans les écovillages par la construction des latrines écologiques ;*
- **Adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses** à travers : (i) *le renforcement du système d'alimentation en eau potable dans les 2 écovillages pilotes ; (ii) la vulgarisation des foyers améliorés pour faciliter l'accès aux sources d'énergie de cuisson moins polluantes en vue de contribuer à la gestion durable des forêts ; (iii) Paiement de retenue de garantie pour les travaux de renforcement de la centrale solaire de Donomadé ;*
- **Utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes** à travers : (i) *la mise en place de stations piscicoles sur un périmètre agroécologique et former les locaux sur la conduite des activités piscicoles en vue de la création d'AGR pour les jeunes ruraux dans 5 villages ; (ii) la poursuite du développement des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques*

Rapport Annuel Ecovillages 2021

(Semence, outils de travail, équipement de protection, kits d'irrigation goutte à goutte, etc) pour la reconversion des carbonisateurs et la création d'AGR aux jeunes dans les 5 écovillages, (iii) la construction des abris et acquérir des géniteurs pour promouvoir l'élevage des volailles, des porcs et petits ruminants au profit des groupements de femmes vulnérables avec une fertilisation des cultures par les sous-produits d'élevage, (iv) l'organisation d'un accompagnement technique aux groupements de maraîchers et de producteurs de petits ruminants et porcins, (v) la poursuite de l'Installation des pépinières communautaires pour la production de plants fruitiers et forestiers dans chacun des 5 nouveaux écovillages en vue de la reconversion des producteurs de charbon, (vi) la mise en place des plantations villageoises sur 20 ha avec des plants fruitiers et forestiers acquis auprès des carbonisateurs reconvertis.

- **Suivi du projet, évaluation** à travers : *(i) l'organisation des réunions techniques et réunion bilan des activités du projet ; (ii) l'organisation des missions de suivi dans les écovillages ; (iii) Assistance technique pour la mise en œuvre du projet.*

1. Données du Projet :

| | |
|--|---|
| Etat des risques liés au projet : Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des plans d'investissement des nouveaux villages et la réalisation de l'ensemble des activités prévues ; La pandémie à corona virus constitue un frein au bon déroulement de certaines activités. | Problèmes en cours : Etat défectueux des pistes d'accès à certains sites ; Insuffisance d'eau pour l'irrigation sur certains périmètres maraichers dû au faible débit des forages ; La non-connectivité des ménages aux réseaux électriques dans les écovillages ; Faiblesse dans la gestion des infrastructures dans certaines localités, ce qui ne permet pas d'assurer l'entretien des ouvrages de façon convenable |
|--|---|

2. Performances du projet par rapport au PTB

Description : Produit 3.2 : Solutions retenues pour assurer l'accès universel à des sources d'énergie non polluante, abordable et durable.

Objectif de l'année 2021 : L'assistance envisagée par le PNUD au Gouvernement dans le cadre du plan de travail annuel de 2021 de ce projet par rapport au premier produit porte sur **la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel à travers** (i) l'identification de 10 nouveaux sites d'écovillages et élaboration de leurs plans d'investissement (Mission d'identification, Elaboration et validation des plans d'investissements), (ii) Construction dans 5 écovillages, d'une salle polyvalente dotées de matériels informatiques pour la formation des jeunes sur le TIC et la visibilité des écovillages, (iii) Renforcement de l'assainissement dans les écovillages par la construction des latrines écologiques ;

sur **l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses à travers** : (i) le renforcement du système d'alimentation en eau potable dans les 2 écovillages pilotes ; (ii) la vulgarisation des foyers améliorés pour faciliter l'accès aux sources d'énergie de cuisson moins polluantes en vue de contribuer à la gestion durable des forêts ; (iii) Paiement de retenue de garantie pour les travaux de renforcement de la centrale solaire de Donomadé et

sur **Utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes à travers** : (i) la mise en place de stations piscicoles sur un périmètre agroécologique et former les locaux sur la conduite des activités piscicoles en vue de la création d'AGR pour les jeunes ruraux dans 5 villages ; (ii) la poursuite du développement des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques (Semence, outils de travail, équipement de protection, kits d'irrigation goutte à goutte, etc) pour la reconversion des carbonisateurs et la création d'AGR aux jeunes dans les 5 écovillages, (iii) la construction des abris et acquérir des géniteurs pour promouvoir l'élevage des volailles, des porcs et petits ruminants au profit des groupements de femmes vulnérables avec une fertilisation des cultures par les sous-produits d'élevage, (iv) l'organisation d'un accompagnement technique aux groupements de maraîchers et de producteurs de petits ruminants et porcins, (v) la poursuite de l'installation des pépinières communautaires pour la production de plants fruitiers et forestiers dans chacun des 5 nouveaux écovillages en vue de la reconversion des producteurs de charbon, (vi) la mise en place des plantations villageoises sur 20 ha avec des plants fruitiers et forestiers acquis auprès des carbonisateurs reconvertis.

Réalisation à la fin de l'année :

Les activités réalisées en vue de contribuer à l'atteinte du produit 3 du CPD 2019-2023 se présentent comme suit par composantes du projet :

Composante 1 relative à la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel :

- Concernant l'activité (i) relative à l'identification de nouveaux sites d'écovillages, 10 nouvelles localités ont été identifiées et leurs plans d'investissements élaborés et validés avec la participation des acteurs concernés y compris les représentants des bénéficiaires.
- Pour l'activité (ii) concernant la construction de salles polyvalentes, un centre communautaire est aménagé dans l'écovillage de Doufouli dans la préfecture de Blitta pour offrir un cadre d'échanges aux jeunes et aux groupements d'intérêt économique ; deux (02) salles polyvalentes dont les travaux

Rapport Annuel Ecovillages 2021

ont démarré en décembre 2021, vont être réceptionnées au premier trimestre 2022 dans les écovillages de Zanvé (P/Lacs) et de Klotchomé (P/Haho).

- Concernant l'activité (iii) relative au renforcement de l'assainissement dans les écovillages, une latrine écologique couplée à un biodigesteur est construite au profit des élèves du collège de l'écovillage de Doufouli et des latrines écologiques à bilofiltre sont construits pour les communautés dans trois autres écovillages à savoir, Zanvé, Klotchomé et Doufouli.

Composante 2 relative à l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses :

- L'activité (i) relative au renforcement du système d'alimentation en eau potable s'est traduite par la réalisation d'un forage positif équipé d'électropompe solaire pour fournir de l'eau potable aux élèves de l'écovillage d'Ando-kpomey et de ses environs. Aussi, la capacité du réservoir d'eau du village de Donomadé a été portée de 3 mètres cube à 5 mètres cube pour rendre plus disponible la ressource au profit des communautés.
- Pour ce qui concerne l'activité (ii), 1500 ménages ont bénéficié de foyers améliorés de type ASUTO pour plus d'efficacité énergétique dans les ménages.
- Concernant l'activité (iii), les retenues de garantie ont été payées aux prestataires pour renforcement du système solaire dans l'écovillage de Donomadé et pour la fourniture des matériels de production du miel dans cinq (05) écovillages.

Composante 3 relative à l'utilisation durable des ressources naturelles et conservation communautaire des écosystèmes :

- La réalisation de l'activité (i) est marquée par la mise en place de deux stations piscicoles notamment, sur les périmètres agroécologiques de Doufouli et d'Amondè avec construction de quatre bacs hors sols sur chaque site pour l'empoissonnement de quatre mille (4000) alevins par site. Aussi, deux (02) logements sont construits pour le surveillant des sites et vingt (20) producteurs locaux sont formés sur les techniques d'élevages des poissons.
- Pour ce qui concerne l'activité (ii) relative à la poursuite du développement des activités de maraichage sur des périmètres agroécologiques, 37 groupements ont été appuyés en matériels et outils de travail et d'équipements de protection individuelles.
- Pour l'activité (iii) relative à l'appui au développement de l'élevage, des appuis ont été apportés aux communautés dans cinq (05) localités. Ces appuis ont permis d'installer (02) deux unités d'élevages de porcs, trois (03) unités d'élevage de petits ruminants et un (01) clapier pour l'élevage des lapins.
- Par rapport à l'accompagnement technique énuméré pour le compte de l'activité (iv), 25 groupements d'éleveurs ont été organisés en coopératives et formés sur les techniques écologiques d'élevage et la gestion économique des unités d'élevage.
- Pour ce qui concerne l'activité (v) relative à l'installation des pépinières, des appuis matériels et techniques ont été apportés aux communautés, notamment, les matériels de bas de production de plants (sachets d'emportage, semences), les équipements de protection individuelles et des barbelés pour la protection des pépinières contre les animaux en transhumance ou en divagation. Ces appuis permettront de produire au moins 150.000 plants qui vont être destinés à la campagne de reboisement de 2022 dans les localités bénéficiaires.

Rapport Annuel Ecovillages 2021

Pour ce qui concerne l'activité (vi) relative à la mise en place des plantations communautaire, le projet à contribuer au reboisement de soixante-deux mille cinq cents (62 500) plants sur 39 hectares. Aussi, plus de 32.000 hectares de forêts naturelles ont été préservées contre les feux et les 39 hectares de plantations réalisées en 2021 ont été entretenues et protégées contre les feux de végétation dans les écovillages.



Image de forêts villageoises conservées dans les écovillages

Activities ID :

Activity 1. : Amélioration de la gouvernance territoriale locale du développement socioéconomique et culturel

Produit attendu des activités 1 : l'assistance du PNUD au gouvernement permet de renforcer les capacités des secteurs environnement, énergie et administration territoriale.

Rapport Annuel Ecovillages 2021

Activity 2. : Accompagner l'adaptation des systèmes de production, croissance inclusive et création durable d'emplois verts et de richesses :

Produit attendu des activités 2 : l'assistance du PNUD au gouvernement permet de renforcer les capacités des secteurs environnement, agriculture, enseignement primaire, énergie et eau.

Activity 3 : Les moyens des communautés vulnérables qui vivent dans des zones très exposées aux risques naturels sont renforcés afin qu'elles puissent s'adapter aux effets futurs des changements climatiques ainsi qu'aux catastrophes

Produit attendu de l'activité 3 : L'assistance du PNUD permet aux communautés de renforcer leur résilience aux changements climatiques.

Dates de démarrage et de fin des activités : janvier 2021 à décembre 2021.

% d'avancement technique à la date du rapport : 86%. Car pour l'aménagement des salles polyvalentes, bien que des contrats sont déjà signés avec les prestataires, les travaux ne sont pas encore réceptionnés dans deux localités.

| Critère de qualité | Date | Resultat (s) de(s) Activité (s) | | |
|---|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| | | Appréciation du Bénéficiaire | Etat des ressources affectées | Respect du délai d'exécution |
| Amélioration des capacités d'intervention des secteurs environnement et Énergie | Janvier 2021 à décembre 2021 | Appui satisfaisant | Disponibles | Non Respecté |

Résumé financier

| Account | Fund | Donor | Agent de mise en œuvre | Budget en dollars US | Dépense | Balance |
|--|-------|-------|------------------------|----------------------|---------|---------|
| 71625/72130/72311 75708/76120/76130 | 04000 | 00012 | MERF/DEP | 560 000 | 546 680 | 13 320 |



Unité d'élevage de petits ruminants dans l'écovillage d'Amondè



KOMLAN Collette

Eleveuse / Doufouli

Unité d'élevage de chèvres laitières de Doufouli



Activité de maraichage dans l'écovillage de Nassiète (P/Tandjouare)

3. Leçons apprises

Anticipation dans l'exécution des activités a permis d'atteindre un taux d'exécution raisonnable à la fin de l'année

La création des AGR alternatives, notamment, les activités d'élevage, et de maraichage et les motivations monétaires pour les activités de production de plants et de reboisement ont permis de réduire considérablement les pressions sur les forêts et augmenter la participation des populations pour la surveillance et la protection des forêts.

Le développement du couvert forestier dans les écovillages est palpable.

Rapport Annuel Ecovillages 2021

Les AGR créées grâce au projet contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages, spécialement ceux dirigés par les femmes.

Le taux de réussite scolaire s'est également amélioré et les élèves des écovillages figurent parmi les meilleurs élèves, en témoignent certains parents.

L'initiative dans les 07 Ecovillages a contribué à la préservation de 33 270 hectares d'écosystèmes avec la participation des populations locales grâce aux motivations qui leurs sont apportées à travers les actions menées pour l'amélioration de leurs moyens d'existence et aux actions de reboisement de 61 hectares avec 109 700 plants depuis le démarrage effectif du projet en 2016.

Par ailleurs, la participation de la coordination à la COP26 a permis de donner plus de visibilité au projet avec l'espoir de voir d'autres partenaires s'associer au PNUD pour la mise à échelle du projet.

4. Difficultés rencontrées

Difficultés d'ordre technique :

- La pandémie à corona virus n'a pas permis de réaliser toutes les activités prévues ;
- Insuffisance des kits d'irrigation pour l'extension des périmètres de production par rapport à l'engouement des populations pour les activités de maraichage en contre saison ;
- Difficulté d'accès aux sites à cause du mauvais état des pistes surtout pour l'écovillage de Nassiète dans la région des Savanes ;
- Transhumance et divagation des animaux menaçant les cultures maraichères et pépinières de plants ;
- Faible débit des forages sur certaines sites, ce qui réduit la production maraichère de contre saison.

Difficultés d'ordre fonctionnel :

- Manque de véhicule pour le suivi des activités par la coordination ;
- Lenteur administrative dans la gestion des dossiers, surtout la conduite des marchés au niveau du MERF (PE).

5. Solutions aux problèmes rencontrés

❖ Aux difficultés d'ordre technique

- Prolongation des délais d'exécution des travaux à réaliser par les entreprises ;
- Modification des plans d'installation des systèmes d'irrigation pour couvrir plus de superficie ;
- Achat de barbelés épinés pour la protection d'une partie des sites ;

❖ Aux difficultés d'ordre fonctionnel

- Location de véhicule adapté pour effectuer des missions de terrain ;
- Plaidoyer et contact permanent avec les différents services concernés ;
- Anticipation et suivi régulier du processus de marché.

6. Nouveaux développements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs

Rapport Annuel Ecovillages 2021

- Les financements d'autres projets du ministère, notamment, le projet PALCC et le projet WACA respectivement financés par l'UE et la BM dans des zones proches des écovillages peuvent contribuer à avoir plus d'impacts, de même que d'autres projets du gouvernement ;
- Appui du ministère de développement à la base sur la gestion opérationnelle des ouvrages et des ressources issues de l'exploitation des périmètres maraichers ;
- D'autres partenaires en perspective pour le financement des écovillages.

8. Perspectives

- Poursuivre des activités de maraichage et de production des plants pour l'extension du couvert végétal ;
- Elaboration des TDR pour l'exécution des activités de 2022 et celles de 2021 reconduites en 2022 ;
- Mise en œuvre des plans d'investissement dans des localités nouvellement identifiées ;
- Mobilisation de la contrepartie nationale ;
- Mobilisation des ressources d'autres partenaires aussi privés pour la mise à échelle de l'initiative.

9. SIGNATURES

For the project management:

Name: AKPAMOU Kokouvi Gbétey

Title : Directeur national du projet

Signature :

Date :

12.5 FEB 2022

For UNDP:

Name: Mactar FALL

Title : Représentant Résident Adjoint

Signature :

Date :

28-02-22